

MODES DE REGLEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION

Les participants doivent régler leurs frais d'inscription dans les **trois premiers jours de la session, au bureau d'accueil de l'École.**

Les différents modes de règlement, en euros, sont :

- Carte bancaire (excepté American Express)
- Chèque : à l'ordre du Régisseur de recettes de l'École de Physique
- Espèces
- En ligne : sur le site https://redirect.univ-grenoble-alpes.fr/PAIEMENT_HOUCHES

Dans le cas d'un règlement par un laboratoire :

- Règlement privilégié par carte bancaire du laboratoire : VAD (Vente A Distance) : téléphoner au 33(0)4.57.04.10.45 **dans les deux semaines qui précèdent la session**
- Bon de commande à **Université Grenoble Alpes/École de Physique des Houches, avec le numéro de la session ou les dates, et le nom des personnes inscrites.** Un Bon de commande peut regrouper plusieurs inscriptions, et doit être adressé à : houches-finances@univ-grenoble-alpes.fr.

REGISTRATION'S FEE PAYMENT

Participants have to pay their registration's fee on the school within the **first three days of the session**, at the school's reception.

One can pay, in euros, as below:

- Credit card on the school (except American Express)
- Check in euros payable to a French bank
- Cash
- Online : on the website https://redirect.univ-grenoble-alpes.fr/PAIEMENT_HOUCHES

In case of payment by the laboratory:

- By laboratory's Credit Card : distance selling : phone on 33(0)4.57.04.10.45 **only two weeks before the session**
- By Purchase Order to **Université Grenoble Alpes/École de Physique des Houches, with session's number or dates and name of participants.** A Purchase Order can include **several registrations**; it should be sent to houches-finances@univ-grenoble-alpes.fr.